

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05627

Numéro SIREN : 821 178 316

Nom ou dénomination : .TOF

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 61481

**.TOF**

52 rue Madeleine Michelis

92200 NEUILLY SUR SEINE

0661805125



# Etats Comptables et Fiscaux

31 décembre 2021



**Société Didier Maréchal et Associés**

27 rue Bezout

75014 PARIS

Téléphone : 0140448090



# Bilan



# Bilan Simplifié

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 488	4 985	2 503	2 350
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 488</b>	<b>4 985</b>	<b>2 503</b>	<b>2 350</b>

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	45 942		45 942	73 348
Autres créances	6 039		6 039	1 078
Valeurs mobilières de placement				
Banques, CCP et autres	10 700		10 700	10 377
Charges constatées d'avance	276		276	778
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>62 957</b>		<b>62 957</b>	<b>85 582</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>70 446</b>	<b>4 985</b>	<b>65 461</b>	<b>87 932</b>
----------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

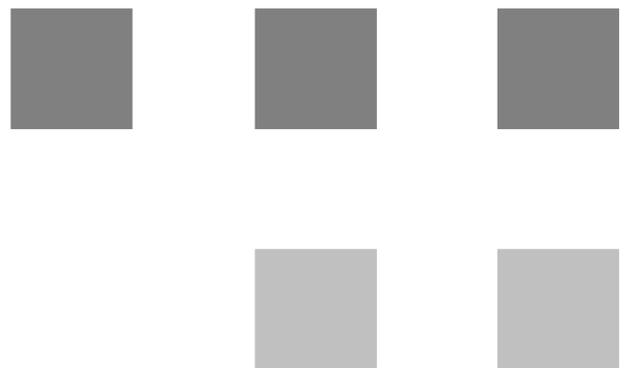
PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	19 953	5 121
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(11 984)	23 331
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 069</b>	<b>29 553</b>

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées	15 000	15 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 807	5 851
Autres dettes	31 584	37 529
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>56 392</b>	<b>58 379</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>65 461</b>	<b>87 932</b>
----------------------	---------------	---------------

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat Simplifié

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	25 836	155 740	152 535
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		6	5
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>		<b>155 746</b>	<b>152 540</b>

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		80 506	44 333
Impôts, taxes et versements assimilés		1 667	1 629
Rémunérations du personnel		57 992	52 642
Charges sociales		23 558	22 992
Dotations aux amortissements		1 597	1 346
Dotations aux provisions			
Autres charges		151	93
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>165 472</b>	<b>123 036</b>

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(9 726)</b>	<b>29 504</b>
--------------------------------	--	----------------	---------------

Produits financiers			271
Produits exceptionnels			
Charges financières		143	132
Charges exceptionnelles		2 115	1 865
Impôts sur les bénéfices			4 446

<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>(11 984)</b>	<b>23 331</b>
--------------------------	--	-----------------	---------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	2 115	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		<b>(9 868)</b>
---	--	----------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		<b>(9 868)</b>
---	--	----------------

# Détail des comptes



# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

## Bilan Simplifié (2033A)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations corporelles	2 503,47	2 350,06	153,41	6,53
218200 Matériel de transport	4 900,00	4 200,00	700,00	16,67
218300 Matériel de bureau & informatique	1 538,33	1 538,33		
218400 Mobilier	1 050,00		1 050,00	
281820 Amort. Matériel de transport	-3 473,60	-2 533,33	-940,27	-37,12
281830 Amort. Matériel de bureau & info.	-1 353,76	-854,94	-498,82	-58,35
281840 Amort. Mobilier	-157,50		-157,50	
<b>Total I</b>	<b>2 503,47</b>	<b>2 350,06</b>	<b>153,41</b>	<b>6,53</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Clients et comptes rattachés	45 942,00	73 348,39	-27 406,39	-37,36
411000 Clients	20 106,00	69 694,39	-49 588,39	-71,15
411020 Clients export	25 836,00		25 836,00	
418100 Clients factures à établir		3 654,00	-3 654,00	-100,00
Autres créances	6 039,02	1 078,43	4 960,59	459,98
444000 Etat impôts sur les bénéfices	4 446,00		4 446,00	
445600 T.V.A. sur biens & services	15,02	18,43	-3,41	-18,50
445670 Crédit de TVA à reporter	352,00		352,00	
445680 Tva déductible à régulariser	1 064,00	876,00	188,00	21,46
445860 T.C.A./fact. non parvenues	162,00	184,00	-22,00	-11,96
Disponibilités	10 700,42	10 377,33	323,09	3,11
512100 Crédit Agricole	10 700,42	10 377,33	323,09	3,11
Charges constatées d'avances	275,83	778,05	-502,22	-64,55
486000 Charges constatées d'avance	275,83	778,05	-502,22	-64,55
<b>Total II</b>	<b>62 957,27</b>	<b>85 582,20</b>	<b>-22 624,93</b>	<b>-26,44</b>
<b>Total général (I + II)</b>	<b>65 460,74</b>	<b>87 932,26</b>	<b>-22 471,52</b>	<b>-25,56</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux Propres</b>				
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00	0,00	
101000 Capital	1 000,00	1 000,00		
Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
106100 Réserve légale	100,00	100,00		
Report à nouveau	19 952,86	5 121,40	14 831,46	289,60
110000 Report à nouveau (créiteur)	19 952,86	5 121,40	14 831,46	289,60
Résultat de l'exercice	-11 983,65	23 331,46	-35 315,11	-151,36
<b>TOTAL I</b>	<b>9 069,21</b>	<b>29 552,86</b>	<b>-20 483,65</b>	<b>-69,31</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	0,00	
164001 Emprunt CA 15K€	15 000,00	15 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 807,03	5 850,60	3 956,43	67,62
401000 Fournisseurs	3 859,57	4 746,60	-887,03	-18,69
408100 Frs factures non parvenues	5 947,46	1 104,00	4 843,46	438,72
Autres dettes	31 584,50	37 528,80	-5 944,30	-15,84
431000 Sécurité sociale	1 905,00	1 808,00	97,00	5,37
437200 Art. 83 cadres	8 712,01	7 928,92	783,09	9,88
437300 Caisse de retraite	2 269,47	2 013,09	256,38	12,74
437320 Prévoyance cadres	390,51	355,35	35,16	9,89
437330 Mutuelle cadre	326,01	326,01		
438600 Organismes - Autres charges à payer	1 785,47	855,21	930,26	108,78

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Simplifié (2033A)					
	Net 31/12/2021	Net N-1 31/12/2020	Variation		
			En valeur	En %	
442100 Etat - Prlvmt à la source	456,00	181,00	275,00	151,93	
444000 Etat impôts sur les bénéfices		4 446,00	-4 446,00	-100,00	
445510 TVA à décaisser		929,00	-929,00	-100,00	
445720 TVA coll. Ventes à 20 %	3 351,39	11 615,53	-8 264,14	-71,15	
445780 Tva collectée à régulariser	4 060,00	2 618,00	1 442,00	55,08	
445870 T.C.A./factures à établir		609,00	-609,00	-100,00	
455100 Assoc. c/c Renauld Christophe	5 778,64	3 843,69	1 934,95	50,34	
457000 Associés - Dividendes à payer	2 550,00		2 550,00		
<b>TOTAL III</b>	<b>56 391,53</b>	<b>58 379,40</b>	<b>-1 987,87</b>	<b>-3,41</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>65 460,74</b>	<b>87 932,26</b>	<b>-22 471,52</b>	<b>-25,56</b>	

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

## Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue de service	155 740,30	152 535,22	3 205,08	2,10
706000 Prestations de services	129 904,30	143 662,66	-13 758,36	-9,58
706020 Prestations de services - export	25 836,00	8 872,56	16 963,44	191,19
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation reçues				
Autres produits	5,79	4,73	1,06	22,41
758000 Produits divers de gestion courante	5,79	4,73	1,06	22,41
<b>Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)</b>	<b>155 746,09</b>	<b>152 539,95</b>	<b>3 206,14</b>	<b>2,10</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de mat. premières				
Variation de stock (mat. 1ère)				
Autres charges externes	80 506,32	44 333,41	36 172,91	81,59
604000 Achats Etudes/prestations services	2 253,37	137,50	2 115,87	1538,81
606300 Fournitures Entretien, petit équip.	3 745,48	1 510,62	2 234,86	147,94
606400 Fournitures administratives	1 410,21	451,53	958,68	212,32
606401 Fournitures de bureau UE		35,88	-35,88	-100,00
611000 Sous-traitance générale	46 678,82	24 846,53	21 832,29	87,87
611001 Sous-traitance UE	60,00		60,00	
613200 Locations immobilières	3 600,00		3 600,00	
615000 Entretien et réparations		278,43	-278,43	-100,00
615200 Entr. répar/biens immobil.	350,00		350,00	
615500 Entr. répar. biens mobiliers	3 096,87		3 096,87	
616100 Assurances multirisques	844,20	820,21	23,99	2,92
618100 Documentation générale	1 063,31	364,86	698,45	191,43
618300 Documentation technique	242,01	1 159,51	-917,50	-79,13
622600 Honoraires	3 930,00	4 098,00	-168,00	-4,10
623300 Foires & expositions		218,30	-218,30	-100,00
623400 Cadeaux à la clientèle	1 336,37	771,26	565,11	73,27
623600 Catalogues & imprimés	865,90	97,00	768,90	792,68
624000 Transports biens et personnel		11,00	-11,00	-100,00
625100 Voyages & déplacements	5 896,50	5 084,62	811,88	15,97
625700 Réceptions	3 062,26	2 324,04	738,22	31,76
626000 Frais postaux et télécom.	44,40	164,11	-119,71	-72,94
626100 Téléphone	16,66		16,66	
626200 Téléphone Portable	1 275,04	1 052,11	222,93	21,19
626300 Internet		49,92	-49,92	-100,00
627000 Services bancaires et assimilés	664,13	848,40	-184,27	-21,72
627100 Commissions carte bleue	60,29	9,58	50,71	529,33
628000 Divers	10,50		10,50	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 667,15	1 629,25	37,90	2,33
633300 Particip. employ. form. prof.	453,54	729,25	-275,71	-37,81
633500 Vers. lib. dts.exonér. T.A.	390,61	47,00	343,61	731,09
635110 C.E.T.	823,00	853,00	-30,00	-3,52
Rémunérations du personnel	57 992,02	52 641,59	5 350,43	10,16
641100 Salaires appointements	57 992,02	52 641,59	5 350,43	10,16

# Détail des Comptes

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 17/05/22

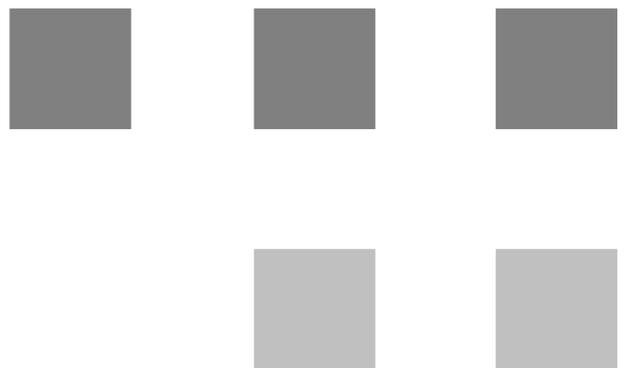
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

## Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	En valeur	En %
<b>Charges sociales</b>	<b>23 558,37</b>	<b>22 992,42</b>	<b>565,95</b>	<b>2,46</b>
645100 Cotisations URSSAF	12 943,83	12 112,48	831,35	6,86
645310 Cot. caisse retraite compl. employé	4 983,72	5 648,73	-665,01	-11,77
645330 Cot. caisse retraite compl cadres	1 304,04	1 304,04		
645340 Cotis Art. 83	2 870,22	2 632,05	238,17	9,05
645370 Cotis. prévoyance	1 456,56	1 295,12	161,44	12,47
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>1 596,59</b>	<b>1 346,10</b>	<b>250,49</b>	<b>18,61</b>
681120 Dot/amort. immob. corporelles	1 596,59	1 346,10	250,49	18,61
<b>Autres charges</b>	<b>151,43</b>	<b>92,93</b>	<b>58,50</b>	<b>62,95</b>
651000 Redevances /concessions, brevets ..	141,37	86,79	54,58	62,89
658000 Charges de gestion courante	10,06	6,14	3,92	63,84
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>165 471,88</b>	<b>123 035,70</b>	<b>42 436,18</b>	<b>34,49</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-9 725,79</b>	<b>29 504,25</b>	<b>-39 230,04</b>	<b>-132,96</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERSES</b>				
<b>Produits financiers (III)</b>		<b>270,90</b>	<b>-270,90</b>	<b>-100,00</b>
766000 Gains de change		270,90	-270,90	-100,00
<b>Charges financières (V)</b>	<b>142,65</b>	<b>132,43</b>	<b>10,22</b>	<b>7,72</b>
661160 Emprunts et dettes assimilées	41,28		41,28	
666000 Pertes de change	101,37	132,43	-31,06	-23,45
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>2 115,21</b>	<b>1 865,26</b>	<b>249,95</b>	<b>13,40</b>
671000 Charges excep. /opération gestion	2 115,21	1 645,16	470,05	28,57
671200 Pénalités amendes fisc. pén.		220,10	-220,10	-100,00
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>		<b>4 446,00</b>	<b>-4 446,00</b>	<b>-100,00</b>
695000 Impôts sur les bénéfices		4 446,00	-4 446,00	-100,00
<b>2 - BÉNÉFICE ou PERTE</b>	<b>-11 983,65</b>	<b>23 331,46</b>	<b>-35 315,11</b>	<b>-151,36</b>
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>				
Réintégrations				
Divers	2 115,21		-2 115,21	-100,00
Déductions				
Abatt sur bénéf et exonérat° des ent. nvlls				
Divers				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT</b>				
<b>Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</b>	<b>0,00</b>	<b>9 868,44</b>	<b>-9 868,44</b>	<b>-100,00</b>
Déficits				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				
<b>Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</b>	<b>0,00</b>	<b>9 868,44</b>	<b>-9 868,44</b>	<b>-100,00</b>

# Annexe



## Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce -articles 9 et 11 -Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3°)

Les comptes sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation : ce principe a été retenu compte tenu des perspectives de développement du chiffre d'affaires et du résultat liées notamment à la commercialisation de nouvelles offres
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles.

Les règlements n°2004-06, n°2003-07 et n°2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs à la définition et la comptabilisation des actifs, leur amortissement et leur dépréciation sont appliqués.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais de Constitution et de prospection	3 ans en linéaire
- Logiciel	1 ou 3 ans en linéaire
- Matériel informatique	3 ans en linéaire
- Mobilier	10 ans en linéaire

### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### c) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### d) Engagements de retraite.

Non appliqué.

### e) Résultat exceptionnel

Il n'y a aucun produit exceptionnel. Les charges exceptionnelles sont de 2 115 € qui correspondent en totalité à des charges diverses. Le résultat exceptionnel est donc négatif à hauteur de 2 115 €

### f) Evénements postérieurs à la clôture.

Aucun événement n'est à signaler.

### g) Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a eu aucun impact sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

# Immobilisations - Amortissements

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	4 200	700		4 900
Autres immobilisations corporelles	1 538	1 050		2 588
Immobilisations financières				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 738</b>	<b>1 750</b>		<b>7 488</b>

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	2 533	940		3 474
Autres immobilisations corporelles	855	656		1 511
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 388</b>	<b>1 597</b>		<b>4 985</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	45 942	45 942	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	4 446	4 446	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 593	1 593	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>51 981</b>	<b>51 981</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	276	276	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>52 257</b>	<b>52 257</b>	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 000		15 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 807	9 807		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	15 388	15 388		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 411	7 411		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	456	456		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 329	8 329		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>56 392</b>	<b>41 392</b>	<b>15 000</b>	
----------------------	---------------	---------------	---------------	--

# Charges à Payer

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 947
Dettes fiscales et sociales	1 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>7 733</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	276	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	

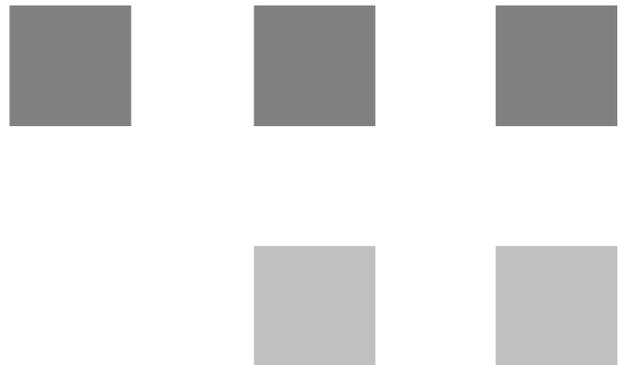
# Composition du Capital Social

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	10

# Etats de gestion



# Bilan Synthétique

.TOF

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22

ACTIF	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 503	3,82	2 350	2,67
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 503</b>	<b>3,82</b>	<b>2 350</b>	<b>2,67</b>

Stocks				
Créances	51 981	79,41	74 427	84,64
Disponibilités	10 700	16,35	10 377	11,8
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>62 681</b>	<b>95,75</b>	<b>84 804</b>	<b>96,44</b>

Comptes de régularisation	276	0,42	778	0,88
---------------------------	-----	------	-----	------

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>65 461</b>	<b>100</b>	<b>87 932</b>	<b>100</b>
--------------------	---------------	------------	---------------	------------

PASSIF	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Capital social ou individuel	1 000	1,53	1 000	1,14
Résultat de l'exercice	(11 984)	-18,31	23 331	26,53
Autres capitaux propres	20 053	30,63	5 221	5,94
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 069</b>	<b>13,85</b>	<b>29 553</b>	<b>33,61</b>

Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	15 000	22,91	15 000	17,06
Autres dettes	41 392	63,23	43 379	49,33
<b>DETTES</b>	<b>56 392</b>	<b>86,15</b>	<b>58 379</b>	<b>66,39</b>

Comptes de régularisation				
---------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>65 461</b>	<b>100</b>	<b>87 932</b>	<b>100</b>
---------------------	---------------	------------	---------------	------------

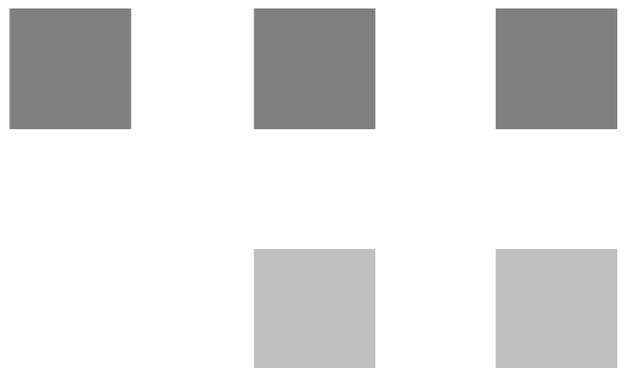
# Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 17/05/22

.TOF

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	%	Net (N-1) 31/12/2020	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	155 740	100	152 535	100
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>155 740</b>	<b>100</b>	<b>152 535</b>	<b>100</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>155 740</b>	<b>100</b>	<b>152 535</b>	<b>100</b>
- Consommation en provenance des tiers	80 506	51,69	44 333	29,06
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>75 234</b>	<b>48,31</b>	<b>108 202</b>	<b>70,94</b>
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	1 667 81 550	1,07 52,36	1 629 75 634	1,07 49,58
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(7 984)</b>	<b>-5,13</b>	<b>30 939</b>	<b>20,28</b>
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	6 1 597 151	0 1,03 0,1	5 1 346 93	0 0,88 0,06
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(9 726)</b>	<b>-6,24</b>	<b>29 504</b>	<b>19,34</b>
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières			271 132	0,18 0,09
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(9 868)</b>	<b>-6,34</b>	<b>29 643</b>	<b>19,43</b>
- Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	2 115	1,36	1 865	1,22
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(2 115)</b>	<b>-1,36</b>	<b>(1 865)</b>	<b>-1,22</b>
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices			4 446	2,91
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(11 984)</b>	<b>-7,69</b>	<b>23 331</b>	<b>15,3</b>
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>				

# Etats fiscaux



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
.TOF 52 rue Madeleine Michelis 92200 NEUILLY SUR SEINE France		52 rue Madeleine Michelis 92200 NEUILLY SUR SEINE	
SIRET 82117831600013			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées Conseil aux entreprises Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	9 868
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur

Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF  Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100 COMPTABILITE I7

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Société à responsabilité limitée Société Didier Maréchal et As  
27 rue Bezout 75014 PARIS  
Tél : 0140448090

Nom et adresse du conseil :   
Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA  Viseur conventionné  N° d'agrément CGA

Identité du déclarant :  
Date : 17052022 Lieu : PARIS  
Qualité : Président  
Nom du signataire : M RENAULD Christophe

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2022)

Si déposé néant, cochez la case :

<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						<b>d</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						<b>e</b>			
						<b>f</b>			
						<b>g</b>			
						<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						<b>i</b>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						<b>j</b>			
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>					
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
1		2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits					
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				4	5	6	7	8	
<b>J DIVERS</b>									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )									
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					57 992		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLТ imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLТ réalisée au cours de l'exercice									
MVLТ restant à reporter									
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)</b>									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise - TOF		Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 1 2 2 1 0 1 2 1 1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210			
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217	25 836	218	155 740	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	6		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	155 746		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier ..... - immobilier : .....)		242	80 506		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	823		
	Rémunérations du personnel*			244	1 667		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			250	57 992		
	Dotations aux amortissements*			252	23 558		
	Dotations aux provisions			254	1 597		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	151	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	165 472		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(9 726)		
Produits financiers (III)	280			294	143		
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	2 115		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	(11 984)		
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	2 115		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			
				251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	372	
						9 868	



Désignation de l'entreprise : . TOF

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	4 200	462	700	464	4 900	466	4 900				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 538	472	1 050	474	2 588	476	2 588				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	5 738	492	1 750	494	7 488	496	7 488				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	2 533	552	940	554	3 474	556	3 474				
	Autres immobilisations corporelles	560	855	562	656	564	1 511	566	1 511				
TOTAL		570	3 388	572	1 597	574	4 985	576	4 985				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Désignation de l'entreprise : -TOF

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
						1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
						2					
						3					
						4					
						5					
						6					
						7					
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860		9		868			
Total des déficits restant à reporter				870		9		868			
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374		38 854	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		4 272	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : . TOF		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	155 740
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	155 740
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	6
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	7 409
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	69 497
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	3 600
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	151
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	80 658
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	75 088
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	75 088
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	155 740
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	01012021
	160	au	31122021
Date de cessation		186	

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 2 1 1 7 8 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE .TOF

ADRESSE (voie) 52 rue Madeleine Michelis

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

Table with 5 columns: Category, Count, SIREN, % of holding, Number of shares. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral person 1: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 2: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 3: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 4: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical person 1: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

Form for physical person 2: Titre, Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

© Sage

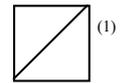
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 2 1 1 7 8 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE .TOF

ADRESSE (voie) 52 rue Madeleine Michelis

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**.TOF**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1.000 euros**  
**Neuilly 92200**  
**RCS Nanterre : n° 821 178 316**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 27 JUIN 2022**

---

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX  
LE VINGT-SEPT JUIN  
A DIX-NEUF HEURES

Les associés de la société .TOF, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe RENAULD, unique associé et Président.

Le Président constate que l'associé présent possède la totalité des actions, et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
- le rapport de gestion de la Présidence.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- affectation des résultats,
- rémunération du Président,
- questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'Ordre du Jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître pour ledit exercice, un déficit de 11983,65 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de porter le déficit au compte Report à Nouveau.

Le solde négatif du compte Report à Nouveau sera donc de 7969,21 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant l'absence de conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, prend acte purement et simplement qu'aucune convention, n'est intervenue entre la société et l'un des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier au Président pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour l'accomplissement de sa mission pendant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de ne fixer aucune rémunération au Président pour la gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de leur choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à DIX NEUF HEURES TRENTE.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.



Monsieur Christophe RENAULD  
Président, Associé

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à DIX NEUF HEURES TRENTE.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.

Monsieur Christophe RENAULD  
Président, Associé